



Commune de
RIVES-D'AUTISE
Nieul sur l'Autise et Oulmes

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2020**

REPRESENTANTS SYNDICATS

SYDEV - CTE	Jannick COIRIER	Patrice POITIERS
Petites Cités de Caractère MODIFICATIF	Michel BOSSARD Mélanie MOINARD Catherine VIGEANT Annie JAUZELON	Bruno CHAUVET Mathilde RISTOR Evelyne BOBIN Marlène DE GUERRY
CIAS « Vendée Autise »	Catherine VIGEANT	Roland OUVRARD

Demande de subvention au Conseil départemental de la Vendée au titre des amendes de police – Aménagement rue de l'Autise

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :
SOLLICITER l'attribution d'une subvention du Conseil départemental au titre des Amendes de police 2020 d'un montant de 10 000 € pour le projet d'aménagement de la Rue de l'Autise.

Convention INSEE pour la transmission des actes d'état-civil

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de :

- AUTORISER le Maire à signer la convention qui détermine les éléments pour la transmission des données de l'état-civil par internet à l'INSEE ainsi que tout acte relatif à cette décision.

CREATION/SUPPRESSION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à sa proposition la commission administrative paritaire a validé le 14 mai les tableaux d'avancement de grade et qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs en conséquence. Cette modification, préalable aux nominations, entraîne la suppression des emplois d'origine, et la création des emplois correspondants aux grades d'avancement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les modifications ci-dessous à compter du 1^{er} août 2020 :

Filière / Cat	Nb de poste	Statut	Grade actuels	Avancements de grades 2020
Filière ADMINISTRATIVE				
C	2	titulaire	adjoint administratif principal 2e classe	adjoint administratif principal 1ère classe
C	3	titulaire	Adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 2e classe
Filière médico sociale				
C	1	titulaire	ATSEM principale 2e classe	ATSEM principale 1ère classe
Filière TECHNIQUE				
C	5	titulaire	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2 ^e classe
C	1	titulaire	Adjoint technique principal 2 ^e classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe

Adresser la correspondance à
Monsieur le Maire – Mairie de NIEUL SUR L'AUTISE - 3, rue Aliénor d'Aquitaine
85240 RIVES-D'AUTISE

☎ : 02.51.52.40.12. 📠 : 02.51.52.43.04. courriel : mairie@rives-autise.fr



ADHESIONS 2020

- Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée
- FDAS
- e collectivités
- Parc régional du marais poitevin
- Association des Petites Cités de Caractère
- CAUE
- Fondation du Patrimoine

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2020

		PROPOSITION 2020
F.C.N.M.A	Football	3 800,00 €
STAGES FOOT SPORTS VACANCES		300,00 €
B.C.N.O.B.C.	Basket	3 000,00 €
CROIX ROUGE		100,00 €
PROTECTION CIVILE	Antenne locale	100,00 €
A.D.M.R. BENET	Service à la personne	640,00 €
A.D.M.R. MAILLEZAIS		660,00 €
AMICALE DONNEURS DE SANG		150,00 €
FNATH		60,00 €
JEUNES SAPEUR POMPIERS		200,00 €
ASSOCIATION THEO CONTR' ATAX		300,00 €
ASSOCIATION ST HUBERT OULMES	Chasse	250,00 €
SOCIETE DE CHASSE NIEUL		250,00 €
ASSOCIATION PECHE		60,00 €
LE JARLINGTON		400,00 €
AMICALE LAÏQUE COURSE CYCLISTE		300,00 €
LES MOTS LIERRE	Théâtre	500,00 €
C.A.T.M. OULMES	Anciens combattants	100,00 €
C.A.T.M. NIEUL	Anciens combattants	100,00 €
MURS EN PIERRES	Petites Cités de caractère	3 000,00 €

CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLE ST AMBROISE – PARTICIPATION 2020

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :
ATTRIBUE une subvention de 41 480 € à l'OGEC St Ambroise de Rives-d'Autise.
PRECISE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2020.

PARTICIPATION ELEVES SCOLARISES EN ULIS – ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :
ATTRIBUE une subvention de 680 € par élève scolarisé en classe spécialisée,
VERSE une somme de 1 360 € à l'OGEC de Ste Trinité de Fontenay-le-Comte,
PRECISE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2020.

REMBOURSEMENT DES FORAITS DE TRANSPORT SCOLAIRE NAVETTE 2019-2020

Par délibération en date du 3 février 2020, la commune a déjà versé une participation aux familles qui avaient réglé les frais de transport. Une deuxième vague peut être réglée.
Le conseil municipal DONNE (22 POUR et 1 ABSTENTION) son accord pour la procédure de remboursement aux familles ci-dessus.

RENTREE SCOLAIRE 2020 – TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :
APPROUVE les tarifs des services périscolaires présentés sans changement pour l'année scolaire 2020/2021.

TARIFS CENTRE DU VIGNAUD POUR LA MIL CCVSA

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

APPROUVE les tarifs suivants appliqués au Centre Intercommunal des loisirs pour 2020 :

- 4.05 € pour un repas chaud ou un pique-nique

- 0.45 € pour le goûter

TARIFS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Par arrêté en date du 11 juin 2020, Monsieur le Maire a autorisé le commerce Léo'Tournebroche a occupé un emplacement sur la place André Faucher sur la commune déléguée d'Oulmes le vendredi après-midi de 15h à 20h.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

FIXE la redevance à 2 € l'après-midi de présence.

Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Adresser la correspondance à
Monsieur le Maire – Mairie de NIEUL SUR L'AUTISE - 3, rue Aliénor d'Aquitaine
85240 RIVES-D'AUTISE

☎ : 02.51.52.40.12. 📠 : 02.51.52.43.04. courriel : mairie@rives-autise.fr

